

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 14 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DEVE 154 Autorisation d'exploiter une installation de tri de déchets par la société Constructions Industrielles de la Méditerranée (CNIM), 27-41 boulevard de Douaumont (17^e).

M^{me} Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code de l'environnement, Livre V, Titre 1^{er} relatif aux dispositions applicables aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, et notamment aux articles R.512-6, R.512-8 et R.512-20 ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'émettre un avis sur la demande d'autorisation formulée par la société Constructions Industrielles de la Méditerranée (CNIM) concernant l'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement listée ci-dessus ;

Vu l'avis du Conseil du 17^e arrondissement, en date du 24 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le Conseil de Paris émet un avis favorable à la demande formulée par Monsieur X, chef de projet Paris 17 de la société Constructions Industrielles de la Méditerranée (CNIM), concernant l'autorisation d'exploiter une installation de tri de déchets propriété du SYCTOM, située 27-41 boulevard de Douaumont (17^e).

Article 2 : Madame la Maire de Paris communiquera la présente délibération à Monsieur le Préfet de police de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO